

Bulletin d'adhésion

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Mail :

Je souhaite participer à 100 pour 1 et m'engage pour 2 ans à effectuer un don de€ par mois sous la forme suivante :

1/ par virement , date du virement mensuel :

.....

2/ par chèque à l'ordre de **Association Cent pour un**, ce chèque peut être annuel ou autre.

Dates du ou des chèques :

.....

Je ne souhaite pas prendre d'engagement mais je manifeste ma solidarité par un don ponctuel de

.....€

Date :

Signature :

Le bulletin d'adhésion est à nous retourner à :

Association Cent Pour Un Vienne
MPT 69 rue Creuzé 86100 CHATELLERAULT
Pour effectuer vos virements :

CREDIT AGRICOLE
DE LA TOURAINE ET DU POITOU

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

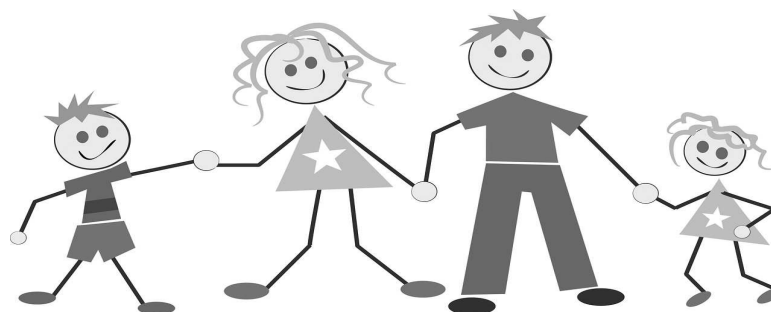
	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	19406	00004	67171719272	10
IBAN ETRANGER	FR76 1940 6000 0467 1717 1927 210			BIC AGRIFRPP894

Domiciliation
CHATELLER. BLOSSA(00004)
Tél : 0980982424

Nom et adresse du titulaire
ASSOC. CENT POUR UN EMMAUS
CHATELLERAULT
69 RUE CREUZE
86100 CHATELLERAULT

FILVERT : 098 098 24 24 *
INTERNET : www.ca-tourainepoitou.fr *
INTERNET MOBILE : http://ca-mobile.com *

Si vous souhaitez apporter vos compétences, n'hésitez pas à nous contacter



100 pour 1 Vienne (86)



« La Solidarité est Universelle »

Accueillir, héberger, soutenir dans leur intégration des familles de migrants, qui se retrouvent sans ressources et à la rue avec leurs enfants : n'est ce pas respecter les droits fondamentaux de tout être humain ?

Contacts

100pour1chatel@gmail.com

06.49.43.74.73 ou 06.15.89.58.48

h t t p s : / /
www.facebook.com/100pour1Chatellerault



100 pour 1 Vienne 100 dons pour un hébergement.

Adhérer à **100 pour 1**, c'est manifester sa solidarité à l'égard des rejetés du Monde. Il est inacceptable que dans un pays « civilisé » comme la France, des personnes se retrouvent à la rue ; et c'est encore plus choquant quand il s'agit de familles avec des enfants.

100 pour 1 a décidé d'agir pour remédier à ces situations : 100 donateurs s'engagent à donner un minimum de 5 € par mois pendant deux ans pour financer la location d'un appartement pour une famille jusqu'à ce qu'elle retrouve son autonomie.

Chaque famille est encadrée par un groupe de 2/3 bénévoles pour l'aider dans son parcours d'intégration (apprentissage du français, scolarisation des enfants, administration, santé, travail, bénévolat, etc...). Les familles sont impliquées dans ce parcours par un contrat d'engagement signé avec l'association.

Presque 300 donateurs engagés pour 2 ans constituent le collectif **100 pour 1 Vienne** qui héberge des familles à CHATELLERAULT—NAINTRE—POITIERS—LOUDUN

100 pour 1 Vienne

TOUS ENSEMBLE POUR AGIR

100 pour 1 Vienne fait partie des EGM86 (Etats Généraux de la Migration) qui regroupent un collectif d'associations.

De plus, nos actions sont menées avec l'appui d'autres associations de solidarité pour des besoins ou aides spécifiques : Emmaüs, Ligue des Droits de l'Homme, Toits du Monde, la Barque, Loudun Solidarité Migrants, Secours Populaire, Welcome, etc..

« l'humanité de demain se construit sur l'accueil d'aujourd'hui »

NOUS RENCONTRER

Le Conseil d'Administration se réunit tous les **4èmes mercredis du mois à 18h00 (sauf en juillet et décembre)** à la Maison pour Tous de Châtellerault 69 Rue Creuzé

Les personnes qui souhaitent devenir membres du CA ou simplement nous rencontrer peuvent s'y présenter

Adhérer à

« 100 pour 1 Vienne »

Pour assurer l'efficacité de notre action, il est préférable que les donateurs s'engagent pour une durée d'au moins deux ans . Mais les dons ponctuels sont bienvenus.

Tout donateur devient adhérent de l'association.

Quel que soit le mode de paiement il est nécessaire de nous retourner le bulletin d'adhésion afin que nous ayons vos coordonnées et puissions vous adresser un reçu pour déduction fiscale. **Votre participation vous donne droit à une réduction d'impôt de 75%** dans la limite de 536 € en tant que don à une association favorisant le logement des personnes en difficulté (case 7UD de la feuille d'impôt, article n°200 du CGI).

Exemple : un don de 5€/mois ou 60€/an vous revient à 1,25€/mois ou 15€/an

Les lettres d'information se font par **liste de diffusion** grâce aux adresses mails. Pour les adhérents qui n'en disposent pas , il est possible de les leur envoyer par courrier en échange de timbres.

Merci pour votre compréhension

Association Loi 1901 déclarée le 07/01/16